

5201

19.3.2010 FAO ✓

• EMS Chantemerle Sàrl, à Lausanne, CH-550-1042998-3, exploitation d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées (FOSC du 26.01.2005, p. 15/2670918). Statuts modifiés le 25 février 2010. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Kucera Irène, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Kucera Marian, qui détient désormais 1 part de CHF 19'000 et 1 part de CHF 1'000. Kucera Marian, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ensuite sa part de CHF 19'000 et sa part de CHF 1'000, à Groupe Odysse SA (CH-550-0089012-7), à Lutry, nouvelle associée. Le capital social de CHF 20'000 se compose maintenant de 20 parts sociales de CHF 1'000, dont l'associée Groupe Odysse SA est désormais titulaire. Communications aux associés: par courrier écrit, téléfax ou courrier électronique. Signature individuelle est conférée à Pasquali Adriano, de Molondin, à Belmont-sur-Lausanne, gérant, et Vernaz Yannick, de Bulle, à Lutry, directrice adjointe. Organe de révision: Fidinter SA (CH-550-0049424-4), à Lausanne.

reviser AG 2010